

CHARTRE D'UTILISATION DES ENREGISTREMENTS **de « Bruxelles nous appartient / Brussel behoort ons toe »**

Entre : Monsieur / Madame
 Association
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Téléphone :
 Email :

Ci-dessous appelé « l'utilisateur »

Et **« Bruxelles nous appartient / Brussel behoort ons toe »**
 Rue de Laeken, 119
 1000 Bruxelles
 Tel : +32-(0)2 / 223.21.51
 Fax : +32-(0)2 / 223.21.52

Ci-dessous appelé « BNA-BBOT »

Par la présente, l'utilisateur s'engage à traiter avec respect les paroles des personnes enregistrées : les récits ne peuvent être déformés ou manipulés afin de présenter les personnes sous un jour négatif ou de les rendre ridicules.

L'utilisateur connaît les objectifs de BNA-BBOT et pense ne pas les contrecarrer. Ces objectifs sont : stimuler l'esprit d'ouverture, le dialogue et la tolérance entre les habitants de la Région de Bruxelles, ainsi qu'entre les habitants de la ville, les utilisateurs des enregistrements et les spectateurs/auditeurs des réalisations.

Les enregistrements ne peuvent être utilisés que dans le cadre d'un projet artistique, éducatif ou scientifique, selon la license Creative Commons. Sont donc exclues, entre autres, les utilisations à des fins commerciales, publicitaires ou encore par des partis politiques.

L'utilisation des enregistrements est soumise à la signature par les deux parties du présent accord.

L'utilisateur doit apposer le logo et/ou mentionner le nom du projet « Bruxelles nous appartient – Brussel behoort ons toe » sur les supports promotionnels et sur le produit fini (générique, pochette CD, etc...).

L'utilisateur doit avertir BNA-BBOT de la réalisation et fournir au moins une copie dans le cas d'un support imprimé, audio ou vidéo, ou tâchera de fournir une captation ou un enregistrement dans le cas d'une prestation live.

Date :

L'utilisateur,

pour BNA-BBOT,

Document à imprimer, signer et renvoyer par courrier ou par fax à l'adresse de BNA-BBOT. Une copie vous sera renvoyée.